CONFERENCE DE PRESSE DU 20 FEVRIER 2026

« Renforcer les liens humains dans la ville »

Notre liste « Aimer Quimper avec Vous » place la dignité de la personne, la responsabilité et la solidarité au cœur de son projet municipal.

Dans ce cadre notre programme est structuré autour de priorités pour renforcer les liens humains entre les habitants de Quimper.

1) Aider et soutenir l'entraide

La première mission de la mairie et des élus est d'aider les Quimpérois qui font face a des difficultés de toutes sortes. L'écoute et l'attention sont des préalables à l'action, nous souhaitons donc ré-instaurer les permanences du maire et des élus dans les quartiers. Recevoir et écouter les habitants sont le b.a-ba de l'action municipale.

Le premier échelon de la vie des quartiers repose sur la connaissance, l'attention et la solidarité entre voisins. Afin d'encourager et de renforcer ces premiers liens de proximité nous proposons de :

- Développer un réseau d'entraide de quartier en appui aux associations caritatives et aux structures d'insertion, et coordonné par les centres sociaux
- Favoriser les rencontres entre les générations à l'occasion de temps périscolaires
- Créer le « Permis à Points Civique et Intergénérationnel » pour les -35 ans

2) Développer l'attention aux personnes âgées

L'accélération du temps et nos modes de vie doivent nous conduire à une attention renforcée aux personnes âgées. Pour que Quimper soit une ville agréable à vivre pour les séniors, nous proposons de :

- Créer une Plateforme « Voisins Solidaires + » : une plateforme locale (site web + application) qui met en relation les seniors avec des voisins bénévoles ou des jeunes (étudiants, lycéens) pour des micro-services
- Créer un Bus Senior : un minibus municipal qui tourne dans les quartiers pour proposer des ateliers (numérique, mémoire) et des permanences sociales (aide aux démarches, écoute).
- Rompre l'isolement des seniors par l'organisation de « cafés têtes blanches »

3) **Faire progresser l'accessibilité universelle des espaces et des services publics**.

Notre équipe est particulièrement sensibilisée et engagée dans le champ du handicap. Cet engagement s'inscrit dans des parcours personnels et professionnels concrets. En effet, au sein de notre équipe, nous comptons notamment une personne salariée en ESAT, un autre moniteur auprès des salariés en ESAT et plusieurs bénévoles investis de longue date auprès d'associations œuvrant dans le champ du handicap.

Cette expérience de terrain nous a permis de mesurer la diversité des situations de handicap et la nécessité de réponses différenciées, l'importance de l'accessibilité universelle telle que définie par la loi du 11 février 2005, la réalité des obstacles persistants (ruptures de parcours, isolement, complexité administrative, inadaptation de l'environnement bâti ou numérique, et le rôle central des aidants).

- Veiller à l'accessibilité de l'espace public pour tous les handicaps et les difficultés de mobilité : bâtiments municipaux, voieries, parcs, équipements sportifs et culturels.
- Veiller à l'accessibilité des services publics pour tous les handicaps : agents formés, communication institutionnelle adaptée
- Conventionner avec l'ETAT pour la prise en charge des accompagnants des élèves en situation de handicap sur les temps périscolaires

Vous l'aurez compris, notre vision est celle d'une ville où les solidarités de proximité sont encouragées et où chaque personne, quel que soit son handicap, peut circuler, apprendre, travailler, se divertir, accéder aux services et participer à la vie démocratique sans obstacle ni stigmatisation.

Enfin, en tant qu'employeur important, la commune doit être exemplaire. Nous nous engageons à respecter l'obligation légale d'emploi de travailleurs handicapés et à mettre en place une politique active de maintien dans l'emploi (aménagement de poste, reclassement).